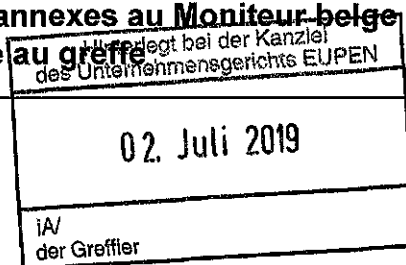


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19095049

le



Greffe

N° d'entreprise : **0446 820 305**

Dénomination

(en entier) : **POLYTEX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Industriestrasse 15, 4700 Eupen**

MONITEUR BELGE

08 -07- 2018

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : Renouvellement

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 13 juin 2019:

1. Proposition de renouvellement de mandats d'administrateurs

Le conseil d'administration décide de proposer à l'assemblée générale ordinaire le renouvellement du mandat d'administrateur des personnes suivantes pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2025 :

- Monsieur Philipp Egyptien
- Madame Caroline Brüll

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019:

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement du mandat des administrateurs

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs à compter de ce jour. Celui-ci viendra à échéance immédiatement après l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024 :

- Monsieur Philipp Egyptien
- Madame Caroline Brüll

Le mandat d'administrateur de Madame Caroline Brüll sera exercé à titre gratuit.

Chaque administrateur dont le mandat a été renouvelé déclare accepter son mandat.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juin 2019:

1. Renomination de l'administrateur délégué

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration renomme pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année 2025 :

- Monsieur Philipp Egyptien, comme administrateur délégué.

Monsieur Philipp Egyptien, susmentionné, déclare accepter le mandat qui lui a été confié.

Philipp Egyptien
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Documents déposés :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 13 juin 2019;
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019;
- Procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2019;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.